

Délibérations du 24 mai 2024

La Commission Formation et Vie Universitaire s'est tenue en présentiel.

La Commission de la Formation et de la Vie Universitaire, en sa séance du 24 mai 2024, 09h15, en salle du Conseil, bâtiment 1 (PDA).

Sous la présidence de Marie-Karine LHOMMÉ, Vice-Présidente formation, orientation et insertion professionnelle.

Vu le code de l'éducation, article L712-6-1 ;

Vu les statuts de l'Université Lumière Lyon 2, adoptés par le conseil d'administration le 27 avril 2018 ; modifiés en séance du 20 septembre 2019 et du 10 décembre 2021

Prend les délibérations suivantes :

Membres : 37 en exercice

Quorum : 19

Présent.es et représenté.es en début de séance : 22

Étaient présent.es :

Collège A : Martine SEVILLE, Émilie VAYRE, Isabelle BOEHM, Françoise ORAZI

Collège B : Marie Karine LHOMME, Tanguy LEROY, Erica DUMONT, Myriam PANNARD

Collège BIATSS : Hervé BRUNI

Personnalités extérieures : Fleur GUY

Usagers/ères : Théotime ARNOULD, Alice PICCINALI, Antoine TRUPIANO REMILLE

Représenté.es : Marie DESPRES LONNET, Valérie HAAS, Martin BARNIER, Hervé GOLDFARB, Alexandre QUIQUEREZ, Pascale COLLIOT, Sébastien GARCIA, Alais NALLET, Maxime THIMON

Invité.es : Alexia CORDINI, Mohamad ABO TARA, Jérôme DARMONT, Sébastien VALIN, Morgane GUIVARCH, Sylvie DADOMO

Invité.es permanent.es : Cathy LOBRY, Stéphanie PATFOORT, Reza HADJIKHANI, Marielle PIERRON, Alexandre COQUARD, Andréa CHAMBLAS, Marlène DE ALMEIDA

INFORMATIONS ET ECHANGES

00 – Actualités de l'établissement

Proposition de motion portée par *Solidaire étudiant-es* :

La proposition rappelle le contexte des affrontements entre Israël et le Hamas, depuis le 7 octobre 2023, avant de s'attarder plus particulièrement sur les morts et la destruction de l'enseignement supérieur palestinien, notamment dans la bande de Gaza. En ce sens, la motion propose que la CFVU appelle la communauté universitaire à suspendre tout programme de recherche déjà existant impliquant Israël, et à soutenir les partenariats académiques et accords de coopération avec les universités palestiniennes.

La vice-présidente remercie *Solidaire étudiant-es* d'avoir présenté cette motion de manière équilibrée et de l'avoir axée sur l'enseignement supérieur.

La vice-présidente annonce que l'Université Lumière Lyon 2 est en contact avec l'Université de Birzeit en Cisjordanie, et participe à l'initiative, portée par cette dernière, de création d'une université virtuelle de Gaza, qui permettra d'agréger d'autres d'autres établissements souhaitant soutenir les universitaires palestiniens.

Soulignant enfin que le vote d'une telle motion pourrait placer l'établissement face à diverses difficultés notamment au regard des initiatives de collaboration évoquées plus haut, elle propose de poursuivre la réflexion engagée, via l'organisation d'événements d'information et de débat, par exemple en invitant l'universitaire évoquée dans la motion, Maya Wind. *Solidaire étudiant-es* accepte cette proposition.

Informations sur la réforme prochaine des concours de l'enseignement :

L'université ne dispose toujours pas d'informations officielles sur la réforme. Des informations supplémentaires, provenant du réseau des VP-CFVU, confirment les craintes évoquées lors des précédentes CFVU sur la licence préparatoire au professorat des écoles, dont les contours et débouchés restent flous, notamment en cas d'échec au concours et de volonté de réorientation. Il y a aussi des risques de départ vers d'autres académies entre la Licence et le Master, en cas de réussite au concours.

Question : Quelle est la marge de manœuvre en UFR pour faire des modifications tout en essayant de rester dans le cadre de la maquette, pour permettre de préparer un contenu pour ce concours ?

Réponse : Tout en rappelant que c'est pour l'instant non-officiel, nous avons convenu d'accepter des changements de maquettes, même pour la rentrée 2024, dans la mesure où cela nous sera imposé. La licence LPPE et le Master ENSP n'ont pour l'instant pas de fiche RNCP et ne sont pas du tout cadrés. Cette réforme bouleverse l'organisation des licences en pleine accréditation, car les programmes prévus sont tantôt de type lycées, donc très généraux, tantôt avec des œuvres très précises à aborder...

Il est prévu de faire des sondages parmi les L2 pour avoir une idée du nombre de personnes qui veulent passer ce concours.

Question : Les Vice-Présidents CFVU se sont-ils mis d'accord pour refuser les injonctions ministérielles sur cette réforme qui pour l'instant n'a ni textes clairs, ni moyens dédiés, ni lignes directrices ? C'est aussi une question déontologique vis-à-vis des étudiants qui vont s'inscrire à ce concours. Comment se fait-il qu'on en arrive à cette situation ?

Réponse : Le bureau des vice-présidents CFVU est en lien constant avec la DGESIP. Cette réforme est mise en place à marche forcée, le bureau s'est exprimé plusieurs fois sur la question, tout comme France Universités. Pour l'instant, un étudiant qui voudrait se renseigner sur les modalités pour devenir professeur des écoles n'aura aucune information sur le fait que cette réforme est en cours.

Remarques : Les élus étudiants ont fait part à la DGESIP de leur réticence face à cette réforme dans son état actuel et leur souhait de la repousser pour mieux y réfléchir.

01 – Information : Point d'étape candidature *Parcoursup* et *Mon Master*

Une hausse des candidatures est constatée par rapport à l'année dernière sur *Mon Master*, y compris pour des disciplines comme Droit, ou les MEEF 2nd degré qui étaient en baisse l'année d'avant. Une forte hausse est constatée en science politique, posant la question de savoir comment faire un tri de qualité.

Pour *Parcoursup*, une hausse générale est également constatée. Concernant les nouveaux parcours, la LP mode se porte bien, recevant beaucoup de candidatures, la licence Lettres-Allemand fonctionne un peu moins bien.

Une réunion au rectorat a eu lieu pour présenter la Commission Régionale Académique d'Accès à l'Enseignement Supérieur (CRAAES) : si quelqu'un n'a pas eu de propositions sur *Parcoursup*, il existe la phase complémentaire -qui est le principal canal- puis la CRAAES, qui s'adresse aux étudiants ayant passé le bac il y a moins de 4 ans.

C'est une commission principalement composée de spécialistes de l'orientation et de représentants des établissements concernés. 91% des personnes passant par cette commission reçoivent une proposition d'admission. Il y a des catégories d'étudiants prioritaires (en situation de handicap, chargé de famille, sportif de haut niveau...). Passent par la CRAAES par

exemple des étudiants ne faisant que des vœux sur des filières en tension, ou des vœux unique en psychologie (formation toujours très en tension).

02 – Information : Rentrée 2024-2025

La période de rentrée se déroule sur les 2 premières semaines de septembre, et début de 3^{ème} semaine. L'idée est de décliner les objectifs de bon accueil, de présentation des services de l'Université, de donner des information pratiques en lien avec les besoins des étudiants, et de développer un sentiment d'appartenance pour les étudiants.

La 1^{ère} semaine de rentrée est consacrée aux réunions de rentrée, de vie des campus (pour laquelle les L1 reçoivent une convocation), l'organisation de visites guidées (pour lesquelles un budget a été obtenu), et de prévoir des journées d'accueil pour les étudiants en alternance, ainsi que des réunions concernant le sport (bonus, complémentaire EO etc...). Sont également prévues des réunions MINERVE, et avec le CIEF.

Au cours de la 2^{ème} semaine, la Direction des Relations Internationales organise plusieurs réunions d'accueil des étudiants en échange international. La Direction de la Communication ouvrira une boutique éphémère. Sont prévues des journées d'accueil à BdR et PdA, sans banalisation des cours. L'objectif est d'organiser un unique temps fort sur chaque campus, avec des jeux, des animations, de la musique etc., ce qui permettra aussi de donner et transmettre toutes les informations utiles aux étudiants (par exemple sur le SSU).

Remarque : L'UFR des langues est tout à fait disposée à proposer des idées d'animation pour cette période de rentrée.

Questions : Au vu du calendrier des journées d'accueil proposées (mardi et jeudi), n'y a-t-il pas un risque de perdre des étudiants qui n'auraient pas de raison de venir sur les campus, en dehors de ces journées d'accueil ?

Réponse : Oui effectivement, c'est pourquoi nous plaçons ces journées plutôt en 2^{ème} semaine, où les cours auront repris.

Remarque : Il faudrait communiquer et accompagner les étudiants sur les connexions wifi : utiliser l'application Eduroam et ne pas utiliser Eduspot. Eduroam permet de se connecter plus facilement, sur l'ensemble des campus, non seulement à Lyon, mais aussi dans beaucoup d'Universités européennes. Nous allons travailler sur des affiches à mettre dans les BU, dans les composantes, avec un QR Code qui reverra vers cette application.

Remarque : A SEG, nous souhaiterions avoir un contact au plus vite et au plus tôt avec les L1, pour qu'ils prennent vite en main l'outil Moodle.

Réponse : Il est possible de demander des créations de liste en amont, ce qui permettra d'envoyer à tous les nouveaux étudiants des messages d'information. Tout étudiant inscrit dans un code ELP sera automatiquement inscrit dans ces listes.

ADOPTIONS

MCCC EO 2024-2025 (Compléments)

03 – MCCC EO 2024-2025 (compléments)

Sont présentées pour adoption en CFVU les MCCC des EO pour l'année universitaire 2024-2025.

Question : En prévision des MCCC : on vote les MCCC EO, mais votera-t-on les MCCC des cours spécifiques dispensés dans le cadre de la DRI ?

Réponse : Ce sujet doit être reconsolidé entre la DF et la DRI. A notre connaissance, il n'y a que les EO Minerve et les cours BIP qui sont dispensés dans le cadre de la DRI et font l'objet de vote de MCCC. Le contenu de ces cours spécifiques doit être discuté en CORI.

| | Pour | Contre | Abst | NPPV |
|--|------|--------|------|------|
| Nombre de présent.e.s ou représenté.e.s : 20 Vote 01 – Adoption | 16 | 0 | 4 | 0 |

Délibération relative à l'utilisation d'un prénom d'usage

05 –Délibération relative à l'utilisation d'un prénom d'usage

Est présentée en CFVU une délibération relative à l'utilisation d'un prénom d'usage.

Depuis 2018, l'Université Lumière Lyon 2 s'est engagée dans cette possibilité pour les étudiants de demander le changement de prénom d'usage. Il ne s'agit pas de remettre en question cette possibilité, mais de rectifier des éléments d'ordre règlementaire car la première délibération n'était pas en correspondance avec la loi.

Remarques : Les élues et élus étudiants tiennent à remercier l'Université Lumière Lyon 2 pour cette initiative.

Question : Des étudiants nous demandent de les appeler par un prénom d'usage, mais sur les listes d'émargement nous avons toujours un prénom civil.

Réponse : Le changement pris en compte n'est pas immédiat, la DSI devant bien s'assurer que le changement soit effectif sur tous les logiciels.

Question : La demande de changement est-elle possible tout au long de l'année ?

Réponse : Oui c'est possible, mais nous invitons fortement les étudiants à faire la demande au début de l'année universitaire. En cours d'année, on ne peut pas garantir que tous les documents (listes d'émargement, cartes étudiant, cartes Izly...) soient mis à jour en même temps.

| | Pour | Contre | Abst | NPPV |
|--|------|--------|------|------|
| Nombre de présent.e.s ou représenté.e.s : 22 Vote 02 – Adoption | 22 | 0 | 0 | 0 |

Fait à Lyon, le DATE

Marie-Karine LHOMMÉ

Vice-Présidente formation, orientation et insertion professionnelle

